

DESCRIPTION DU PROJET

La promotion du marché local et des produits locaux vise à mettre en valeur la richesse agricole et culturelle de La Bruyère et à soutenir l'économie locale tout en préservant le caractère rural et la qualité environnementale de la commune. Bien que la filière agricole soit principalement orientée vers une agriculture industrielle peu adaptée à la vente locale, l'agriculture de proximité est en train de se développer à La Bruyère. C'est ce secteur émergent que le projet vise à promouvoir en soutenant les agriculteurs dans la commercialisation de leurs produits à travers divers canaux.

Il s'agit de créer avec la CLDR un groupe de travail pour développer le marché local et les produits locaux. Ce GT sera ouvert aux maraîchers actuels, aux producteurs locaux et aux associations en lien avec la thématique (Syndicat d'initiative). Plusieurs pistes d'actions sont envisagées. Ce groupe pourrait opérer comme acteur qui assure la coordination et la mise en œuvre des diverses initiatives proposées dans le cadre de ce projet. Une phase de prospection et de contact pour identifier les partenaires sera essentielle (exemple : courrier personnalisé).

dynamiser le marché hebdomadaire : afin de rendre le marché de Rhisnes du jeudi après-midi plus attractif, les horaires pourraient être étendus jusqu'à 20h. Une implication de la friterie Le Dikkeneke, de la pizzeria et du café sur la place serait dans ce cadre envisageable, la présence de ces établissements représentant un atout pour l'animation du marché en soirée. Un panneau sur la N4, des flyers et une annonce dans le bulletin communal inviteraient les habitants à une visite du marché. Les marchés locaux qui rencontrent du succès devraient servir de source d'inspiration, comme le marché à La Plante ou à Floreffe. De nouveaux ambulants potentiels pourraient, en outre, être attirés par la gratuité du stand. Pour comparaison, les frais d'un stand de +/-6m s'élèvent à 800€/an à Eghézée, à 1000€/an à Jambes et à 1200€/an à Namur. En dehors du marché hebdomadaire, le maintien de quelques échoppes sur la place communale durant plusieurs mois contribuerait à fidéliser une clientèle. Dans le cadre du réaménagement du cœur de village de Rhisnes, une amélioration de la place est envisagée avec des équipements pour les échoppes : bornes eau-électricité etc.. Les apéros ruraux qui ont lieu sur le territoire de la commune méritent d'être développés, et pourront avoir lieu chez un boucher, un viticulteur, ... le jour du marché. Le marché pourrait ainsi devenir une vitrine des produits locaux.

promouvoir la consommation de produits locaux : au-delà du marché hebdomadaire, la commune pourrait, par ailleurs, organiser un marché dans le parc de La Bruyère avec des produits régionaux, durant une soirée (un vendredi en période estivale, par exemple). Sur le marché, dans chaque stand, se trouverait une plaquette indiquant les coordonnées de l'exploitant et les produits qu'il vend. De cette manière il sera possible pour les visiteurs de se rendre directement, durant l'année, à l'exploitation pour acheter des produits. Dans la même optique, une carte « produits locaux » pourrait par exemple être créée, avec tous les producteurs/artisans locaux. Celle-ci pourrait être diffusée sur les sites internet de la commune et par le Syndicat d'Initiative. La carte reprendrait les types de production/type d'artisanat et les coordonnées des producteurs/artisans. En encourageant la vente à la ferme ou sur l'unité de production la commune favorise un lien direct entre la ferme et le consommateur. Au-delà d'une simple vente de produits, les clients pourront se renseigner sur les méthodes de production et éventuellement visiter les lieux. Une telle activité se laisse combiner avec des prestations culturelles ou touristiques : des visites guidées, l'offre d'une restauration constituée exclusivement de produits locaux... Trois fermes offrent déjà des services liés au tourisme : la ferme de Beaufaux, à Saint-Denis, propose des gîtes ruraux, le domaine du Chenoy et le domaine du Ry d'Argent produisent et vendent des vins du terroir belge. La commune doit poursuivre son soutien à l'économie locale en utilisant de préférence des produits de La Bruyère.

- **Vente aux restaurateurs locaux** : cette action consiste à inviter les restaurateurs à intégrer de nombreux produits locaux dans leur offre. Les restaurants pourraient les mentionner explicitement dans leur menu en indiquant le nom et les coordonnées du producteur. Les établissements HORECA telle que « La Table de Lise » à Meux, « Le Bistrot de Terroir » à Rhisnes, ou encore « Les Vents d'Anges » à Saint-Denis pourraient être intéressés à participer à cette action ce qui permettrait, en outre, de valoriser leur offre et de se profiler davantage comme lieu « typique et authentique ».
- **Vente dans les commerces locaux** : un partenariat pourrait être mis en place entre le supermarché local et les agriculteurs de la commune par lequel le supermarché s'engage à offrir les produits locaux dans un rayon séparé qui met en avant la provenance des produits. Un projet similaire a été mis en place dans la province liégeoise : le groupe

carrefour et la province ont convenu de la création de rayons « produits locaux », l'appellation « locale » référant à une distance d'environ 40km autour du magasin. Cette initiative présente l'avantage pour les producteurs de ne pas devoir prendre en charge la logistique et de diminuer le nombre d'intermédiaires.

- **Organisation d'une foire traditionnelle** : l'organisation d'une foire traditionnelle une fois par an pourrait revêtir la promotion de produits locaux d'un caractère ludique, particulièrement accessible aux enfants. Au-delà du soutien aux agriculteurs de la commune, une telle foire offre l'occasion de mettre à l'honneur le patrimoine culturel de La Bruyère. Cette foire pourrait avoir lieu dans le cadre d'événements autour des produits agricoles qui ont déjà lieu : la petite foire agricole de Villers-lez-Heest, le rassemblement des vieux tracteurs à Meux, ou encore l'opération fermes ouvertes.

ORIGINE DE LA DEMANDE

Le projet a été proposé par le groupe de travail développement économique mis en place par la CLDR. Il est soutenu par le collège communal et a été évoqué lors des consultations villageoises.

JUSTIFICATION DU PROJET

Dans une commune aussi richement dotée en terres agricoles fertiles et face au nombre toujours plus réduit de petites exploitations, le soutien et la promotion de produits locaux constituent pour La Bruyère un enjeu autant économique, qu'écologique et social afin d'assurer un développement durable de la commune.

En effet, La Bruyère présente un important potentiel économique pour développer la vente de produits locaux considérant son secteur agricole dynamique qui attire une clientèle pour ses produits du terroir de qualité. Le développement de ce secteur doit être pensé en lien avec les activités touristiques qui sont principalement basées sur la valorisation du patrimoine agricole et des paysages ruraux préservés.

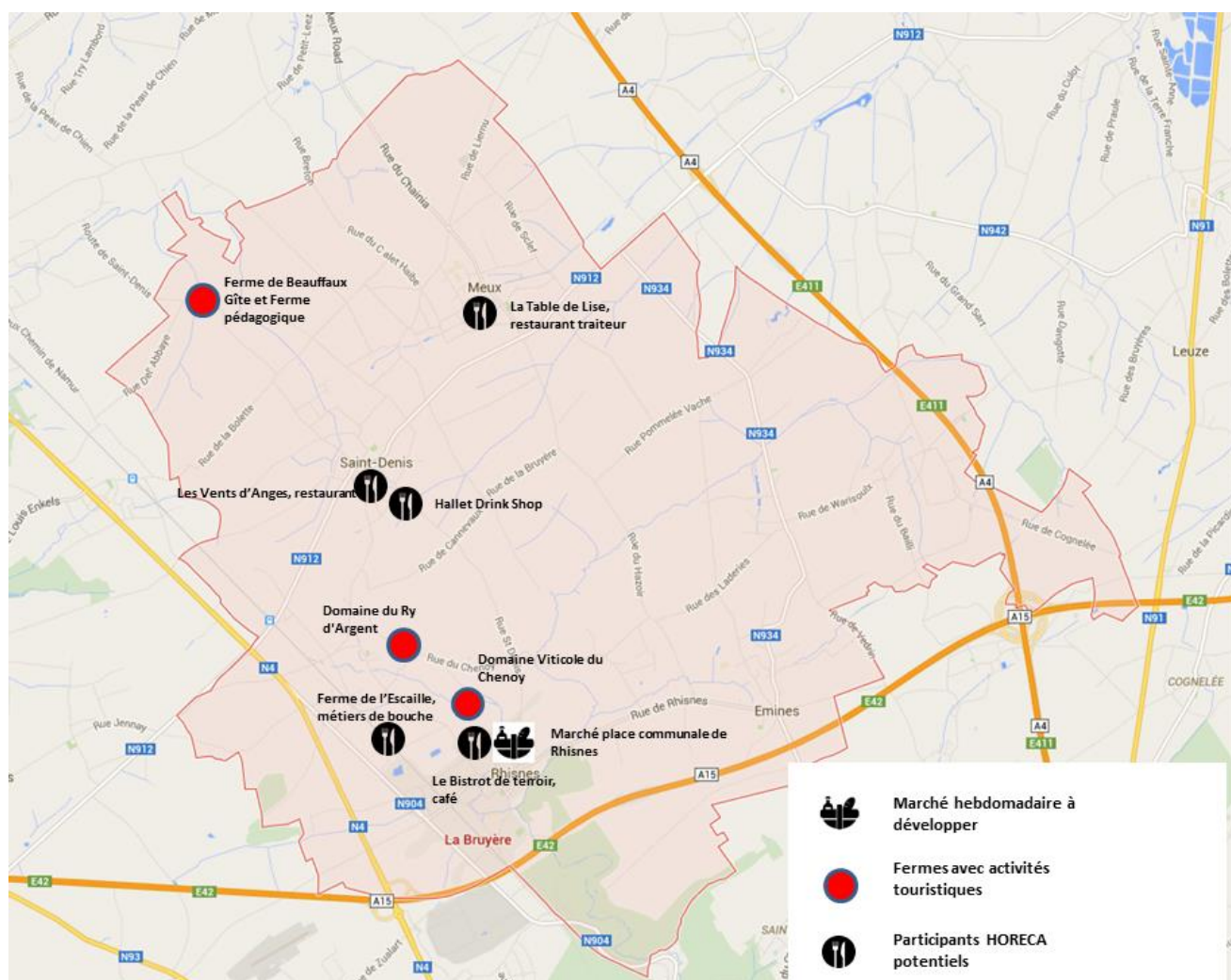
La Province de Namur vise d'ailleurs la diversification des exploitations agricoles, notamment à travers le développement du tourisme rural. Dans cette même perspective, La Bruyère s'est associée avec les Communes d'Eghezée, de Fernelmont et avec le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP-Tourisme) pour la réalisation du réseau « La Hesbaye à Vélo », en 2006 qui propose plusieurs circuits cyclables, dont trois traitent plus particulièrement des fermes. Plusieurs fermes à La Bruyère ont déjà mis en place des services destinés aux touristes. Le contexte est donc favorable pour une combinaison du développement touristique et de l'agriculture locale. Par ailleurs, la promotion de produits locaux correspond à une nouvelle tendance de consommation, qui conduit à rechercher davantage des produits sains, naturels et marqués d'une identité liée à un territoire, ouvrant ainsi des opportunités aux produits de zones rurales.

Aujourd'hui, les cultures de céréales et de l'élevage bovin sont certes encore majoritaires en termes de superficies exploitées ou de cheptel, mais on observe une nette tendance vers la diversification des productions. Cette évolution est favorable à une gestion durable du territoire, notamment grâce à la biodiversité qu'elle apporte. En stimulant la demande de produits divers de provenance locale, le projet renforce la diversification dans le secteur agricole et contribue ainsi à la qualité environnementale de la commune.

D'un point de vue social, le projet permet de renforcer les liens entre producteurs et consommateurs et crée le cadre de rencontres et d'échanges. Porteur de l'économie locale, il est susceptible de contribuer au maintien, voire à la création d'emplois dans la commune, et ainsi à garantir à ses habitants un revenu stable et une qualité de vie.

Enfin, ce projet s'appuie sur la richesse patrimoniale du territoire de La Bruyère et contribue à soutenir une agriculture plus respectueuse de l'environnement, viable économiquement et contribuant à la gestion des espaces.

LOCALISATION



Un volet du projet concerne le développement du marché hebdomadaire sur la place communale de Rhisnes, les fermes ayant déjà développé des activités liées au tourisme ainsi que des participants potentiels du secteur HORECA (cf. carte ci-dessus). Les entités participant aux diverses actions du projet devront être localisées par la suite.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans application.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans application.

TÂCHES À RÉALISER

- Identification d'une structure organisationnelle qui assure la cohérence, le suivi, la communication et l'information autour des différentes actions : ces tâches pourraient par exemple être confiées au groupe de travail « développement économique » de la CLDR ou au Syndicat d'Initiative.

- Poursuivre et compléter l'inventaire des produits locaux et des producteurs locaux existants ainsi que des points de vente directe, des commerces proposant des produits locaux du terroir, des restaurants et cafés ambassadeurs des produits du terroir, ...
- Elaboration de critères de sélection permettant de définir les producteurs participants au programme d'action (ex. authenticité, aspect artisanal, respect de l'environnement, qualité)
- Sollicitation et discussion avec les producteurs et les acteurs répertoriés, présentation du projet
- Réalisation des différentes actions avec les acteurs intéressés

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input checked="" type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input checked="" type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et dynamisme territorial	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- La promotion de produits suppose la diffusion d'information sur les initiatives prises par la commune visant à soutenir l'économie locale respectueuse de l'environnement, et rend son engagement en matière de développement durable plus visible ;

- Le matériel d'information et les évènements qui auront lieu dans le cadre du projet inciteront les habitants à consommer davantage de produits locaux et écologiques ;
- Le projet stimulera l'économie locale, en mettant en avant la qualité des produits et le patrimoine agricole de la commune, ce qui favorisera la création de nouvelles activités dans le même secteur ;
- Le soutien aux petites exploitations soucieuses d'une gestion durable de l'environnement contribuera à la diversité des produits cultivés dans la commune et à la qualité de l'environnement.

INDICATEURS

Objectif	Indicateur	Source	Cible
Intégrer les agriculteurs et artisans locaux dans une démarche de promotion de leurs produits	Nombre de fermes / de commerces / de restaurants participant au projet / d'échoppes	Organisation en charge de la gestion du projet	Nombre de fermes participantes : 3
Développer l'économie locale	nombre de clients / chiffre d'affaire des producteurs adhérents au projet	Les producteurs locaux participants	A définir
Promouvoir le tourisme en l'associant à la culture locale	Nombre de touristes s'inscrivant aux activités en lien avec la promotion de produits locaux	Organisateurs d'évènements touristiques / le Syndicat d'Initiative	Augmentation de 5%/ 5 ans

ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

La réalisation du projet demande avant tout un travail de mise en réseau, de gestion et d'organisation. Dès lors que ces tâches sont prises en charge par une structure existante (groupe de travail développement économique, Syndicat d'initiative), le projet ne devrait pas générer de coût, mis à part les frais liés à l'effort de communication :

	Budget annuel
Budget communication (création de matériel d'information, impression d'affiches, flyers explicatifs, cartes, ...)	5.000€
Total HTVA	5.000€
Total TVAC (+21%)	6.050€

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds communaux
- Appels à projet éventuels

GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- Syndicat d'initiative
- Artisans
- Ambulants
- Agriculteurs
- CLDR

PROGRAMME DE RÉALISATION

La structure organisationnelle du projet peut être créée en une phase (Lot I), tandis que les actions réalisées dans le cadre de ce projet ont vocation à se pérenniser.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

- Intérêt des producteurs locaux et des ambulants de participer à la démarche

ÉTAT DU DOSSIER

Projet à réaliser.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

- Dès 2016 : création d'une structure qui permet la coordination et la mise en place des différentes actions (éventuellement un nouveau groupe de travail développement économique) ; développement du marché de Rhisnes (prolongation des horaires et visibilité des producteurs locaux)
- 2017 : analyse de la situation existante et identification et mise en réseau des participants aux diverses actions
- 2018 : mise en place d'une stratégie.
- 2019 : réalisation des actions.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Préservation de la qualité des terres agricoles, de la biodiversité, gestion parcimonieuse des sols	Développement de la consommation responsable et plus respectueuse de l'environnement des habitants

Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Croissance de l'économie locale	Des acteurs économiques qui s'engagent davantage dans l'économie locale, création de réseau
Développement du secteur touristique qui repose sur les particularités locales	Attraction de nouveaux touristes

Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Cohésion sociale par la proximité relationnelle et l'échange entre producteurs et consommateurs	Liens renforcés entre les habitants, identification avec la commune
Revenus accrus pour les producteurs locaux	Meilleure qualité de vie des habitants
Convivialité dans la commune par des événements culturels et des activités de loisir liés à la promotion des produits locaux.	/

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Mise en valeur du patrimoine agricole et culturel	Prise de conscience auprès des habitants du patrimoine de la commune
Reconnaissance de la spécificité des produits du territoire	Identification locale des habitants renforcée